

# YouthLab

Young in Prison | Défense des Enfants International Belgique, Italie | Université de Leiden

## Témoignages de projets

**"La justice juvénile devrait être un filet. Un filet qui sauve et non qui emprisonne..."** Professionnel de la justice, Italie

**"Je pense que la meilleure chose qu'un juge puisse dire est : tes actes ne te définissent pas, ne te conditionnent pas. Ce n'est pas parce que tu as fait quelque chose de stupide que tu dois être jugé pour cela pour le restant de ta vie. Les gens peuvent changer."** Jeune participant, Belgique.

**"Ce qui me motive dans ce projet, c'est de pouvoir voir les professionnels sous un autre jour, sous un meilleur jour, de pouvoir communiquer sans ce rapport hiérarchique, même si le respect reste présent. J'aime aussi le fait de pouvoir partager ce que j'ai vécu, en sachant que je serai écoutée et que cela aidera d'autres jeunes."** Participant Youthlab, Belgique

**"Dans la vie quotidienne, nous nous inquiétons et courons après les délais. Il est fondamental de faire une pause, de réfléchir et de se confronter aux bénéficiaires de nos interventions : les jeunes, qui sont au centre de notre travail et ont tant à nous apprendre !"** Professionnel de la justice, Italie

**"Les professionnels de la justice ont besoin d'entendre des critiques, de se remettre en question. N'hésitez pas à être totalement francs avec nous, nous n'avons pas beaucoup d'occasions de savoir comment les jeunes vivent nos interventions dans leur vie."** Criminologue au parquet de la jeunesse, Belgique.

**"Je dois avouer que lors des audiences avec mon greffier et le procureur de la République, j'essaie - quand c'est la première fois pour le jeune - d'expliquer le rôle de chacun et d'utiliser les mots les plus simples possibles pour présenter mes décisions. Mais peut-être n'avais-je pas réalisé à quel point il est difficile pour les jeunes de comprendre tout notre vocabulaire."** Juge de la jeunesse, Belgique

**"Je n'arrive pas à croire que les premières séances soient déjà terminées ! Je vous remercie d'avoir organisé ce projet car il m'a permis de faire la paix avec mon passé. J'avais déjà commencé à le faire, mais le fait de parler avec vous tous ici m'a donné une nouvelle perspective. Cela m'a donné envie d'écrire mon histoire et de la partager."** Jeune participante, Belgique

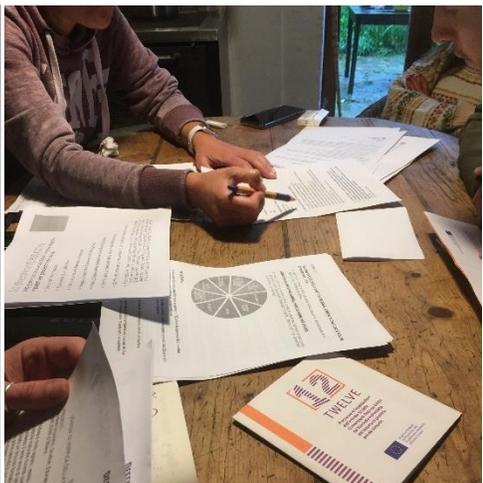


*Un extrait du mini-documentaire 'Released during lockdown' (Libéré pendant l'enfermement), sur Jason, un participant de Youthlab aux Pays-Bas (Young in Prison).*

**Malgré les difficultés persistantes causées par le COVID-19, plus de 177 professionnels de la justice juvénile ont été formés par 32 jeunes aux Pays-Bas, en Belgique et en Italie.** Il est temps de faire le point sur les dernières nouvelles du projet Youthlab en Europe ! Ce projet est une collaboration entre Défense des Enfants (DEI) Italie, DEI Belgique, l'Université de Leiden et Young in Prison.

## Retour en arrière : des nouvelles de la Belgique, de l'Italie et des Pays-Bas

**Belgique** - DEI Belgique a organisé la première série d'ateliers à destination des avocats, procureurs et juges de la jeunesse. Jusqu'à présent, neuf jeunes ont participé au projet et se sont engagés à améliorer le système de justice pour mineurs après en avoir fait l'expérience directe. Deux comédiens professionnels spécialisés dans le théâtre-action ont été engagés pour accompagner les jeunes et leur fournir des outils pour être en mesure de communiquer sur leurs expériences avec davantage d'aisance. Des professionnels de différents districts judiciaires ont participé à huit sessions de formation : *"Nous constatons que les professionnels ont une attitude ouverte envers les jeunes. Ils encouragent les jeunes participants à partager leurs expériences, tout en reconnaissant leur courage dans cette démarche. Les échanges avec les jeunes et les connaissances en droit de l'enfant, sciences sociales et criminologie ont été intéressants pour les participants. Leurs réactions et évaluations nous encouragent pour les prochaines sessions de formation et futures collaborations !"* DEI Belgique a établi des collaborations avec les barreaux et l'Institut de Formation Judiciaire pour dispenser des formations aux



Une rencontre avec de jeunes experts de vécu (DEI Italie)

## Principaux jalons

Malgré les difficultés persistantes dues au COVID-19, plusieurs étapes ont été franchies aux Pays-Bas, en Belgique et en Italie :

### Young in Prison

- 11 jeunes impliqués
- 6 sessions de formation virtuelles
- 55 professionnels de la justice ont participé

### DCI Belgique

- 9 jeunes impliqués
- 1 session pilote
- 8 sessions de formation virtuelles
- 32 professionnels de la justice juvénile ont participé

### DCI Italie

- 12 jeunes impliqués
- 20 réunions avec des jeunes
- 1 session pilote
- 10 sessions de formation virtuelle (30 heures de formation)
- 93 travailleurs de la justice juvénile ont participé
- 2 journées d'information virtuelles destinées à de nouveaux jeunes potentiellement intéressés par le projet.

professionnels.

**Italie** | DCI Italie a organisé près de 20 réunions avec 12 jeunes experts de vécu depuis juillet 2020. Des acteurs d'une compagnie théâtrale internationale ont soutenu la formation pendant les jeux de rôle. Les sessions de formation ont été dispensées à des professionnels tels que des éducateurs, des travailleurs sociaux et des agents pénitentiaires de différentes régions d'Italie. Selon DEI Italie, les jeunes formateurs ont laissé une empreinte positive : *"Après toutes les sessions, les participants ont fait de chaleureux compliments. Tous les participants ont exprimé le désir de poursuivre l'expérience et de compter sur une présence permanente des jeunes à la fois dans la formation des professionnels et en tant que « mentors » pour les mineurs impliqués dans des procédures pénales."*

**Pays-Bas** | Youthlab aux Pays-Bas a organisé six sessions de formation à destination de l'office néerlandais de libération conditionnelle et des procureurs siégeant aux parquets de la jeunesse. Les modules de formation en ligne ont été développés par nécessité mais ont apporté une plus-value et feront désormais partie de l'offre de formation régulière de Youthlab.

YiP a lancé un [mini documentaire](#) sur le jeune expert de vécu Jason (21 ans), libéré pendant le confinement après avoir été privé de liberté pendant 4 ans. Dans ce court documentaire, Jason raconte comment il a pu s'adapter aux nouvelles réalités en travaillant comme expert de vécu pour Youthlab et en organisant des sessions de formation (en ligne) pour les professionnels de la justice.

Actuellement, YiP explore une collaboration avec l'académie de police néerlandaise et se réjouit d'annoncer qu'au cours de l'été 2021, un projet pilote sera mis en place, consistant en trois sessions de formation avec des officiers de police. En attendant, tous les partenaires du projet font les premiers pas vers l'intégration structurelle de leurs méthodes de formation basées sur la participation des jeunes dans les programmes des académies de formation des professionnels de la justice.

## Prochaines étapes

En septembre, DEI Belgique reprendra le deuxième cycle de formation. Ce même mois, DEI Italie animera deux sessions de formation virtuelle dédiées aux professionnels de la justice juvénile de différentes régions d'Italie. Au cours du dernier mois de 2021, six sessions de formation sont prévues, ciblant tous les professionnels italiens impliqués jusqu'à présent. Le 5 octobre, YiP accueillera un événement Youthlab ciblant différents types de professionnels de la justice des mineurs, facilitant l'échange d'expériences à propos de la formation basée sur la

participation des jeunes. Le 26 octobre, YiP organisera une journée d'étude nationale ciblant les jeunes, les professionnels de la justice, les décideurs politiques et d'autres acteurs clés. L'événement facilitera un processus d'apprentissage collectif et soulignera l'importance de la participation des jeunes.



Co-funded by the Rights, Equality and Citizenship (REC) Programme of the European Union





Ce bulletin a été financé par le programme Droits, égalité et citoyenneté de l'Union européenne (REC 2014-2020). Le contenu de ce bulletin d'information représente uniquement les points de vue de Jeunes en prison et des partenaires du projet Youthlab de l'UE (DEI Belgique, DEI Italie et Université de Leyde) et relève de leur seule responsabilité. La Commission européenne n'accepte aucune responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.